

Arras, le 8 février 2018

Installation du comité départemental de la politique de la ville

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a installé ce jour le comité départemental de la politique de la ville. Cette instance, qui réunit les collectivités concernées, le Conseil départemental ainsi que les services de l'État, a pour objectif de renforcer le pilotage départemental des actions mises en œuvre dans les quartiers défavorisés du département.

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Dans le Pas-de-Calais, cette politique se déploie dans les 64 quartiers prioritaires que compte le département par l'intermédiaire de 11 contrats de ville.

Lors de son intervention à l'occasion de son déplacement dans les Hauts-de-France les 13 et 14 novembre derniers, le Président de la République a relevé les indicateurs qui reflètent les difficultés et disparités qui touchent les quartiers de la politique de la ville, en métropole et outre-mer.

- plus de 40 % des habitants de ces quartiers sont sous le seuil de pauvreté ;
- le taux de chômage y est 2,5 fois supérieur aux autres territoires ;
- moins de la moitié des femmes sont en activité et lorsqu'elles le sont, leurs emplois sont fragmentés, précaires ;
- la réussite au brevet des collégiens de ces quartiers est de 8 points inférieure à celle de leurs homologues de la ville voisine ;
- 17 % de leurs habitants se déclarent victimes de discrimination à raison de leur origine.

Cette première réunion du comité départemental a permis de dresser un premier bilan des actions engagées depuis la signature des contrats de ville et d'identifier les priorités d'action à conduire sur chacun des territoires concernés.

Ainsi en 2017, une dotation de fonctionnement 7,1 millions d'euros € a permis d'accompagner 678 projets portés par les acteurs institutionnels ou associatifs. 8,7 millions d'euros au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) ont par ailleurs été mobilisés au profit d'opérations d'investissement dans les quartiers.

Communiqué de presse



Les quartiers prioritaires du Pas-de-Calais bénéficieront également du doublement des moyens alloués au nouveau programme national de renouvellement urbain annoncé par le Président de la République, ainsi que du renforcement important des moyens éducatifs des réseaux d'éducation prioritaire.

Pour porter cette politique sur le territoire, le département dispose d'une dotation de 132 postes d'adultes-relais et de 9 délégués à la politique de la ville qui assurent un lien permanent entre les habitants des quartiers, les acteurs et partenaires des contrats de ville.

Enfin, dans le but d'assurer la participation des habitants à l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique publique, le comité départemental a validé le dispositif d'accompagnement et de formation des conseils citoyens.

Ce comité départemental se réunira deux fois par an.